



Deuxieme avertissement au travail

Par **pilatus**, le **20/05/2009** à **17:30**

Bonjour et désolé de vous importuner mais je ne sais pas quoi faire.

J'ai 22 ans, je travaille comme magasinier-imprimeur depuis 18 mois en remplacement d'une personne gravement malade.

Il y a un mois, j'ai reçu un avertissement parce que rotais devant les clients, parce que je me suis trompé sur l'utilisation d'un cliché qui avait changé avant mon arrivée dans l'entreprise et parce que je manque d'hygiène.

Par LRAR j'ai contesté tous ces arguments en ajoutant que depuis ma naissance je souffre d'ichtyose et d'hyperhydrose plantaire et qu'aucun traitement médical n'a fonctionné. Je me lave tous les jours et 2 fois par jour l'été. L'année dernière j'étais tout seul pour faire ce travail et je n'ai eu aucun reproche. Aujourd'hui, nous sommes 3 à l'atelier....

A ce jour la seule réponse a été un deuxième avertissement pour manque d'entrain au travail, que je conteste tous les ordres reçus et que je manque toujours d'hygiène.

J'ai pris rendez-vous avec la Médecine du Travail et j'espère faire constater mes problèmes et obtenir des conseils.

Par le passé, j'ai fait à mon patron un compte-rendu des anomalies en matière d'HSCT; mes remarques sont restées sans réponses et je n'ai pas osé faire jouer mon droit de retrait car j'ai besoin de travailler pour vivre avec ma jeune épouse et payer notre loyer (entre autre).

A ce jour j'envisage de contester ce nouveau avertissement mais je crains qu'on ne cesse de m'en adresser avec des motifs mensongers et finir par me mettre dehors.

Je vous en prie, j'ai besoin de beaucoup de bons conseils; je ne peux pas me retourner vers

un avocat (manque de moyens), je n'ose me retourner vers les prud'hommes et l'Inspection du Travail de peur d'être sous le coup d'un licenciement pour motif X ou Y.

J'attends impatiemment vos réponses et je vous adresse mes remerciements d'avance.